

CONSTRUIRE ET FAIRE VIVRE VOTRE PROJET DE TERRITOIRE DURABLE ET DÉSIRABLE

Définir un cadre d'action pour faire face aux crises écologiques

1JOUR, 7 HEURES

SÉLECTION SPÉCIALE ELU(E)S

CODE: GTE20

Objectifs de la formation

Définir les caractéristiques d'un territoire durable et résilient

Identifier les étapes de définition, de mise en œuvre et d'animation d'un projet de territoire

S'approprier les facteurs de succès d'un projet de territoire au service des transitions

Se préparer à l'action!

Parmi nos formateurs

■ GERVAIS Anne-Sophie

Consultante indépendante – Transition écologique et résilience ,

Public concernés

 Elus ; Directeur Général des Services ; Chargé de missions ; Directeur/Responsable Ressources Humaines ; Responsable Juridique; toute personne concerné par la mise en place d'un projet de territoire

Critères d'admission

Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. Sessions en virtuel : 625,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. Sessions Paris : 684,00 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. Sessions en virtuel : 805,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. Sessions Paris : 864,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

Les crises se multiplient (écologiques, sociales, économiques...) et interrogent l'action publique sur tous les fronts. Un projet de territoire permet de définir clairement les orientations stratégiques d'un territoire

permettant d'y faire face. L'élaboration d'un tel projet peut être l'occasion de sortir d'une logique d'urgence pour construire un cadre d'action partagé au service des transitions et regagner ainsi des marges de manœuvre.

A travers des cas pratiques et l'expertise de notre intervenante, les participants seront capables de définir les caractéristiques d'un projet de territoire et d'appréhender les étapes de définition et de son mise en œuvre.

Cerner le cadre et les enjeux du projet de territoire

- Identifier les enjeux des crises écologiques en cours : climat, biodiversité, ressources, énergie, augmentation des inégalités.
- Adopter une approche systémique pour un territoire durable
- Transition, résilience : quels leviers d'actions pour les collectivités territoriales ?
- Faire de la transition une opportunité pour son territoire

ILLUSTRATION Les stagiaires analysent une politique publique grâce à un modèle systémique

Elaborer un projet de territoire au service des transitions

- Initier sa démarche de projet de territoire : par où commencer ?
- Effectuer le diagnostic territorial : quelle méthode, quels outils
- Créer les conditions de l'engagement

ATELIER Les stagiaires réaliseront une cartographie des parties prenantes d'un projet de territoire

TRAVAIL DE GROUPE Etude de cas : analyse comparative de trois démarches territoriales de mise en récit

Animer et faire vivre la démarche dans la durée

- Adapter son mode de gouvernance : pilotage stratégique, gouvernance multi-échelle, relations inter-territoires, relation élus-techniciens, gouvernance participative
- Transformer l'organisation pour répondre aux enjeux des transitions
- Gérer les projets en transversalité

En partant de leur expérience, les stagiaires identifient les premières étapes à mettre en œuvre pour impulser leur projet de territoire

Suivre et évaluer la mise en œuvre de son projet de territoire

- Identifier les indicateurs de réussite de son projet
- Mettre en place un processus d'évaluation continue
- Valoriser les résultats

ATELIER Les stagiaires sont amenés à définir les indicateurs de réussite d'un projet de territoire

Evaluation de la formation et débriefing en plénière

Dates

Paris Classe virtuelle

14/10/2025 17/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360 Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.